

# Ministère de la culture et de la communication

## *Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe exceptionnelle*

SESSION 2015

**15 février 2016**

### **Epreuve écrite d'admission**

16 – DEC4 - 03672

*Une composition écrite notée à partir d'une question d'ordre général relative aux métiers d'art.*

*(durée 2 heures ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

#### **Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

# **Ministère de la culture et de la communication**

*Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe  
exceptionnelle*

SESSION 2015

**Lundi 15 février 2016**

**Epreuve écrite d'admission**

16 – DEC4 - 03672

SUJET :

Savoir-faire , nouvelles pratiques et / ou nouvelles technologies, comment ces éléments se complètent-ils dans votre métier ?